

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2019

---

LUTTER MORT SUBITE GESTES SAUVENT - (N° 1505)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL24

présenté par  
M. Colas-Roy, rapporteur

-----

### TITRE

Rédiger ainsi le titre de la proposition :

« visant à créer le statut de citoyen sauveteur, lutter contre l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux gestes qui sauvent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement qui se justifie par son texte même.